



Quel testament prendre quand il y en a plusieurs

Par **lilliee**, le **04/11/2014** à **21:11**

bonjour,

Je voudrais savoir quand une personne décède et qu'il avait fait plusieurs testaments dans sa vie de différentes années, lequel d'entre eux le notaire prend en compte? Le dernier?

Faut-il que le dernier testament stipule que les autres soient invalides?

merci pour vos réponses

Par **Legalacte**, le **05/11/2014** à **18:14**

Bonjour,

A voir avec le notaire, mais c'est le dernier qui est valide.

Par **domat**, le **05/11/2014** à **19:03**

bsr,

cela dépend si les testaments plus récents comportent une clause annulant les précédents.

si cela n'est pas précisé, tous les testaments sont valables et on prend en compte les dispositions qui ne sont pas annulées par les plus récentes.

cdt

Par **lilliee**, le **05/11/2014** à **19:34**

merci pour vos réponses c'est gentil d'avoir répondu.

C'est ce que je pensais, que c'était le dernier testament qui était valide mais il n'y a pas de clause annulant les autres.

Il avait juste marqué sur un papier simple sans formulation que son testament était à tel endroit et que c'était le dernier datant de telle date mais sans signature et rien d'autre de marqué donc est-ce que ce papier serait valide pour prouver qu'il voulait que ce soit le dernier?

Par **domat**, le **07/11/2014** à **09:54**

lilie ne dit pas que le testament n'est pas daté ni signé mais que le document, indiquant ou est placé le dernier testament, n'est pas signé, ni daté.
si le dernier testament est daté et signé , il est valable.

Par **lilliee**, le **07/11/2014** à **13:23**

merci pour vos réponses je suis allée aujourd'hui directement au notaire,et oui si il n'y a pas de phrases annulant les autres testaments tout les testaments sont pris en compte.
Merci pour vos réponses j'espère que ça aidera d'autre personnes qui se pose la questions comme je me l'a suis posé.Tant qu'un testament est signé et daté il est valide.
Bonne journée